



International Network for Economic, Social & Cultural Rights
Red Internacional para los Derechos Económicos, Sociales y Culturales
Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels
الشبكة العالمية للحقوق الاقتصادية والاجتماعية و الثقافية

**Conseil
d'administration**

Cathy Albisa
*National Economic and
Social Rights Initiative,
États-Unis*

Ruth Aura Odhiambo
*Federation of Women
Lawyers, Kenya*

Saeed Baloch
*Pakistan Fisherfolk Forum,
Pakistan*

Hasan Barghouthi
*Democracy and Workers'
Rights Center, Palestine*

Herman Kumara
*National Fisheries
Solidarity Movement,
Sri Lanka*

Sandra Ratjen
*Commission internationale
de juristes, Suisse*

Francisco Rocaël
*Consejo de Pueblos
Wuxhtaj, Guatemala*

Chris Grove
Directeur

370 Lexington Avenue
Suite 700
New York, New York
10017
United States
Tél.: +1 212.681.1236

info@escr-net.org
www.escr-net.org

*Le Réseau DESC est un
projet du Tides Center.*

À L'ATTENTION DE:

Son Excellence, H.E. Benigno Simeon Aquino III, Président des Philippines

COPIE

Hon. Maria Lourdes Sereno, Juge en chef, Cour suprême des Philippines

Hon. Alfredo Benjamin Caguioa, Secrétaire, Ministère de la Justice

Hon. Voltaire Gazmin, Secrétaire, Ministère de la Défense nationale

Hon. Mel Senen Sarmiento, Secrétaire, Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales

Mr. Michel Forst, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme

Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire

11 février 2016

RE:

**Préoccupation concernant la criminalisation des défenseurs des droits humains :
Roy Velez, Amelita Bravante-Gamara, et Renante Gamara**

Votre Excellence,

Le Réseau international des droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC) est le plus grand réseau mondial d'organisations et d'activistes consacrés à la réalisation de la justice économique, sociale et environnementale à travers les droits humains, il relie plus de 270 organisations internationales et défenseurs individuels de droits humains de 70 pays.

Nous vous écrivons afin d'exprimer notre profonde préoccupation concernant les informations que nous avons reçues au sujet des criminalisations présumées de M. Renante Gamara, Mme Amelita Bravante-Gamara et M. Roy Velez en relation avec leur travail de défenseurs de droits humains. En outre, nous craignons que cette action entreprise par l'État contre ces personnes soit représentative d'une tendance continue et systématique d'intimidation, harcèlement, violence et criminalisation visant les défenseurs des droits humains aux Philippines.

Criminalisation des défenseurs des droits humains

Nous avons été informés que, jusqu'aux accusations / détentions détaillées ci-dessous, M. Velez, Mme Bravante-Gamara, et M. Gamara étaient des leaders syndicaux actifs, qui travaillaient pour défendre les droits humains des travailleurs et des populations urbaines pauvres aux Philippines. Entre autres, ils ont veillé à promouvoir le droit au travail, des conditions de travail et des salaires décentes, un logement convenable, et les droits humains liés à l'environnement. Nous avons été informés que, dans le cadre de ce travail, les personnes susmentionnées ont été soumises aux suivantes mesures de criminalisation entreprises par l'État:

1) Renante Gamara

Nous avons été informé que M. Gamara a été détenu et accusé “d’enlèvement et de meurtre”¹ en 2012, qu’il s’est ensuite vu décerner un autre mandat d’arrestation pour “meurtre et tentative de meurtre”² en 2015 alors qu’il était en prison. M. Gamara nie toutes les accusations et suite à un certain nombre de mesures interlocutoires, il souhaite actuellement que les charges soient abandonnées par les tribunaux régionaux Infanta et Pasig. À présent, nous pensons qu’il est détenu au siège du centre pénitentiaire de la police nationale philippine, Camp Crame, à Quezón City, où il est actuellement aidé par le “Public Interest Law Center” dans sa défense juridique.

D’après certaines informations, l’activité syndicale de longue date de M. Gamara comprend le plaidoyer, la recherche, l’éducation et le conseil dans le cadre des négociations avec le gouvernement. De 1980 jusqu’à sa détention, il a agi à titre de responsable de l’éducation et organisateur pour *Kilusang Mayo Uno*³ (KMU), un centre syndical à échelle nationale. Il a participé à des campagnes de sensibilisation syndicale et des droits des travailleurs en relation avec, entre autres, les entreprises suivantes: Gelmart, Laws Textile, Triumph International, Philippine Airlines, Philippine Long Distance Telephone Company, Light Rail Transit, et Nestlé Philippines. Plus récemment, M. Gamara a travaillé avec KMU et d’autres organisations, pour contrer les effets préjudiciables de la modernisation du réseau ferroviaire national philippin, de la réhabilitation de la baie de Manille (un projet dans le cadre d’un partenariat public-privé de plusieurs milliards), et d’autres projets du gouvernement qui sembleraient miner le bien-être et les droits des personnes se trouvant dans les zones affectées par ces projets.

2) Roy Velez et Amelita Bravante-Gamara

Nous avons été informés que M. Velez et Mme Bravante-Gamara ont chacun été inculpés en 2012 d’onze chefs d’accusations de meurtre, et d’un chef d’accusation de «tentative de meurtre»⁴, bien qu’ils n’aient pas encore été arrêtés, et que nous ne disposons d’aucun renseignement concernant leurs emplacements actuels. Les défenseurs des droits humains Randy Vegas, Raul Camposano, Rene Boy Abiva, Virgilio Corpuz, et plusieurs autres font également face à ces chefs d’accusations. M. Velez, Mme Bravante-Gamara et les autres défenseurs des droits humains mentionnés ci-dessus nient toutes les accusations et, après un certain nombre de mesures interlocutoires, leurs avocats cherchent actuellement à que ces accusations soient retirées par le ministère de la Justice.

Nous avons été informés que M. Velez a exercé les fonctions de président de la section de la région de la capitale nationale (NCR) du KMU à partir de 2004. Il a également été président de la Nouvelle Alliance Patriotique, également de la NCR. A partir de 2011, M. Velez a agi en qualité de président du “Save Freedom Island Movement” et a fait campagne activement contre les effets préjudiciables des activités liées au projet de réhabilitation de la baie de Manille sur les droits humains.

Nous avons été informés que Mme Bravante-Gamara a co-fondé le mouvement des femmes travailleuses dans les années 1990 et également apporté son aide bénévole pour organiser les communautés urbaines pauvres et défendre les droits des enfants. Depuis 2004, elle a agi en qualité de secrétaire général adjointe de la section de la RCN du KMU. En 2009, Mme Bravante-Gamara a co-fondé “Defend Job Philippines”, un réseau qui défend les droits des travailleurs et des pauvres en milieu urbain dans la région métropolitaine de Manille, et a été membre du conseil depuis lors. Grâce à “Defend Job”, elle a participé activement à la campagne pour préserver la baie de Manille et pour contester les expulsions forcées et la destruction des moyens de subsistance à Manille. Mme Bravante-Gamara est mariée à M. Gamara.

Rapport avec leurs travaux de défenseurs des droits humains

Nous avons été informés par des contacts fiables aux Philippines que le gouvernement utilise grandement des procédures pénales - souvent sous le prétexte d’un présumé programme «anti-insurrectionnel» - pour faire taire et réprimer les défenseurs des droits humains dans le cadre de leur travail légitime de garantir les droits du travail et les droits humains.

¹ Les accusations ont été portées devant le Tribunal regional de Mauban en mai 2007, puis transférés à la Section 266 du Tribunal regional de Pasig. Le nom de M. Gamara a été ajouté aux accusations en 2012, quelques jours avant son arrestation.

² Interposée devant le Tribunal Régional Infanta.

³ Mouvement du premier mai.

⁴ Interposée devant le Tribunal Régional de Lagawe.

Les trois personnes nommées ci-dessus étaient aux premiers rangs des campagnes contre la réhabilitation de la baie de Manille et contre une série d'expulsions forcées indépendantes à travers Manille. Dans les mois qui ont précédé l'arrestation de M. Gamara, les trois individus (et d'autres) ont participé à un certain nombre d'activités liées aux droits du travail et aux droits humains, y compris:

- travailler pour élargir la campagne contre la réhabilitation de la baie de Manille;
- soutenir les résidents du Silverio Compound dans la ville de Parañaque qui se préparent pour l'expulsion imminente de leur communauté dans le cadre d'un projet immobilier mené par le gouvernement local et le géant des centres commerciaux Henry Sy's SM Development Corporation, et
- rechercher et mener des consultations auprès des organisations et des communautés des travailleurs afin de développer une campagne, coordonnée par KMU, demandant des emplois, des salaires équitables et un travail décent, et dénonçant la dépendance excessive sur la main d'œuvre contractuelle.

Nous avons été informés que, pendant cette période, M. Velez a reçu des menaces de mort et d'autres formes de harcèlement par SMS d'une personne non identifiée. Les SMS indiquaient la surveillance des activités portant sur le droit du travail et les droits humains de M. Velez, remarquant, par exemple, son aspect physique lors d'un discours de rassemblement public, soulignant la couleur de son chapeau, ou les points qu'il avait soulevé dans son discours. Suite au dépôt d'accusations contre M. Velez, le directeur de la campagne qui a assumé son rôle de porte-parole, reçoit désormais des SMS similaires.

Il semblerait que, les 4 et 5 Avril 2012 (le lendemain de l'arrestation de M. Gamara), deux hommes que le personnel de Defend Job ne connaissait pas, ont été vus photographiant l'emplacement du bureau de Defend Job. Avant et après l'arrestation de M. Gamara, Mme Bravante-Gamara et leur fille auraient été victimes de harcèlement et d'intimidation, elles auraient par exemple été suivies et surveillées par des inconnus qui auraient également demandé à leurs amis où elles se trouvaient. Des plaintes ont été déposées concernant ces faits auprès de la Commission des droits de l'homme, mais aucune mesure n'a été prise. De manière significative, lors des interrogatoires suivant l'arrestation, M. Gamara signale que les questions qui lui étaient posées n'avaient aucun rapport avec les prétendues accusations portées contre lui, sinon que les questions portaient sur la localisation et les activités syndicales de son épouse, Mme Bravante-Gamara, insinuant que le motif de son arrestation était fondé sur ses activités et celles de son épouse liées aux droits humains.

Nous sommes extrêmement préoccupés que les mesures contre ces individus soient représentatives d'une plus large tendance de criminalisation des personnes impliquées dans la promotion des droits du travail et / ou humains, en particulier lorsque ce travail soulève des questions concernant les activités des entreprises en Philippines et ont un rapport avec des grands projets de partenariat public-privé. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains a considéré être un "abus flagrant de la loi et de l'autorité" le fait que la police aux Philippines fabrique souvent des fausses accusations alléguant des crimes graves, afin de harceler et de faire taire les défenseurs des droits humains. Ces accusations permettent aux autorités de les placer en état d'arrestation avec peu de possibilité de mise en liberté sous caution, les faisant ainsi disparaître de la scène de la lutte pour les droits humains, tout en leur forgeant une image de criminels dans la société, plutôt que celle d'activistes qui souhaitent la mise en œuvre des droits humains pour les communautés marginalisées"⁵. Diverses procédures spéciales des Nations Unies,⁶ Front Line Defenders,⁷ la FIDH⁸ et d'autres ont également réalisé des allégations faisant état des actes de violence contre et des assassinats des défenseurs des droits humains ainsi que de la fabrication de fausses accusations pénales.

⁵Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme: "Les Philippines: les défenseurs des droits de l'homme au premier plan malgré une culture permanente de la violence et l'impunité. Rapport de la mission internationale d'observation" http://www.omct.org/files/2015/07/23254/v1.3_en_w_rprrtphilippines_obs15.pdf, page 23

⁶ Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme. Philippines: des experts de l'ONU exhortent mener une enquête sur les trois meurtres de défenseurs des droits des peuples autochtones <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16481&LangID=E>

⁷ Front Line Defenders. Bref aperçu: Philippines. <https://www.frontlinedefenders.org/philippines>

⁸ FIDH: Femmes défenseurs des droits humains sont poursuivies pour la légitime défense des droits humains. 15 août <https://www.fidh.org/en/region/asia/philippines/the-philippines-women-human-rights-defenders-are-targeted-for>

Obligations en matière de droits humains reconnues par les Philippines

Nous tenons à rappeler que le Gouvernement philippin a garanti une série de droits humains en vertu des normes internationales et des lois nationales. Plus précisément, en tant que partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, les Philippines sont obligées de respecter, entre autres, les droits humains suivants: les droits à la liberté de réunion et d'association pacifiques; le droit à la liberté et à la sécurité de la personne, y compris la liberté à l'égard de l'arrestation ou de la détention arbitraire; et le droit à l'égalité devant les tribunaux, y compris le droit à un procès public et équitable par un tribunal compétent, indépendant et impartial établi par la loi.

En tant que partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), les Philippines ont également garanti le droit de toute personne de former des syndicats et d'adhérer au syndicat de son choix, et le droit des syndicats d'exercer librement leurs activités sans être soumis à aucune autre limite que celles prévues par la loi et nécessaires dans une société démocratique, pour défendre les intérêts de la sécurité nationale et de l'ordre public et pour protéger les droits et libertés d'autrui. Le PIDESC garantit également, entre autres: le droit au travail; le droit de toute personne de jouir de conditions de travail justes et favorables (y compris les salaires équitables et des conditions de travail sûres et salubres) et le droit à un niveau de vie suffisant.

Nous tenons également à rappeler la Déclaration des Nations Unies sur les droits des défenseurs des droits de l'homme, qui établit les obligations des États à veiller à ce que chacun ait le droit, entre autres: de réaliser des activités dans le domaine des droits humains, individuellement ou en association avec d'autres; de former des associations et des organisations non gouvernementales; d'être efficacement protégé par la législation nationale quand il réagit par des moyens pacifiques contre des activités et actes, y compris ceux résultant d'omissions, imputables à l'État et ayant entraîné des violations des droits de l'homme. En outre, les États sont tenus, entre autres actions: de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger toute personne de toute violence, menace, représailles, discrimination, pression ou autre action arbitraire dans le cadre de l'exercice légitime des droits ci-dessus; de mener des enquêtes rapides et impartiales sur les violations présumées des droits humains; et d'assurer un recours effectif pour les personnes qui allèguent avoir été victimes d'une violation des droits humains. Enfin, l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a souligné sa grave préoccupation de l'instrumentalisation progressive des lois et d'autres mesures de harcèlement judiciaire, d'arrestations, de détentions arbitraires et de condamnations afin de restreindre, de criminaliser et de discréditer les défenseurs des droits de l'homme, des préoccupations qui ont été partagées par le titulaire actuel du mandat. ⁹

Demandes d'actions adressées au gouvernement des Philippines

À la lumière des informations reçues, nous sommes très préoccupés que les droits mentionnés ci-dessus, entre autres, aient été et continuent d'être violés par le gouvernement philippin, à la fois directement par les agents de l'État ainsi que par le défaut du gouvernement de prendre les mesures appropriées pour assurer la protection contre les violations des droits par des acteurs non étatiques.

Par conséquent, nous exhortons le gouvernement philippin à prendre des actions immédiates pour mettre en œuvre les mesures suivantes:

- 1) Entreprendre des enquêtes rapides, efficaces, indépendantes et impartiales sur les circonstances à l'origine des accusations portées contre M. Gamara, Mme Bravante-Gamara, et M. Velez, y compris une enquête sur toute influence indue de la part des entreprises ayant conduit à la criminalisation de leurs activités licites pour défendre et promouvoir le droit au travail et les droits humains;
- 2) Dans l'éventualité où les accusations portées contre ces personnes soient maintenues, veuillez garantir la protection de tous les droits pendant leur garde à vue ou détention, notamment, entre autres, les droits de: disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de leur défense et à communiquer avec un avocat de leur choix; d'être jugé sans retard excessif; et à un

⁹ M. Michel Forst, Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies A / 70/217 Les tendances mondiales en matière de risques et menaces qui pèsent sur les défenseurs des droits de l'homme 30 Juillet 2015. Paras.47 et 49, p.10.

procès équitable et public devant un tribunal compétent, indépendant et impartial établi par la loi;

- 3) Entreprendre des enquêtes rapides, efficaces, indépendantes et impartiales sur les incidents mentionnés dans cette lettre précédent et suivant la détention de M. Gamara, afin d'élucider les parties responsables et de garantir des recours appropriés;
- 4) and Cesser, et prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que tous les acteurs, y compris les agents de l'État et les représentants des entreprises, s'abstiennent de tout acte de surveillance, d'harcèlement, d'intimidation et de violence contre le personnel de Defend Job, d'autres membres de leur famille et des personnes associées avec M. Gamara, Mme Bravante-Gamara, et M. Velez, ainsi que toute personne aux Philippines impliquée dans le travail légitime et pacifique des droits humains;
- 5) Prendre les mesures appropriées pour pleinement respecter, protéger et garantir le droit au travail et les droits humains, en droit, en politique et en pratique, dans toutes les activités de développement et liées à celui-ci, notamment la protection contre les expulsions forcées et des mesures permettant aux populations locales de subvenir à leurs besoins et de vivre dignement, en assurant un véritable espace démocratique ouvert à tous les membres de la société.

Pour finir, nous vous remercions de nous tenir informé de l'évolution de cette situation.



Chris Grove, Directeur du Réseau-DESC